



DELIBERATION SEANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente septembre à dix-sept heures trente, les membres du **Conseil d'Administration du CCAS**, dûment convoqués, se sont réunis salle des Commissions en mairie de Tarnos, sous la présidence de Monsieur Marc MABILLET, Président du CCAS.

n° 42/2024

Date de convocation : 25 septembre 2024

Présents : Mesdames DARRAMBIDE Fabienne, DUPRE Anne, GOYHENECHÉ Maïté, NOGARO Isabelle, ORDUNA Aurélie et TROISVALLETS Cécile ; Messieurs COUTIER Alain, GUERRERO José et MABILLET Marc.

Excusés : Mesdames AFKIR Karima et FONTENAS Pierrette ; Messieurs ROBINEAU Christian et ROBLES Antoine.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme BARRIEZ, directeur.

Objet : **Création d'un emploi permanent d'infirmier en soins généraux hors classe à temps non complet.**

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil d'administration qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services. Il présente le tableau des emplois actualisé (document joint).

1 poste d'infirmier en soins généraux hors classe à temps non complet est créé (1 poste à 31/35^{ème}).

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration approuvent cette création de poste et adoptent le tableau des effectifs figurant en annexe.

Vote de la question - nombre de votants : 9

pour : 9 contre : - abstentions : -

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de 2 mois, devant le Tribunal Administratif de PAU, à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à TARNOS, le 1^{er} octobre 2024

Le Président du C.C.A.S.,



Marc MABILLET